

27.01.2005 – 13:23 Uhr

Imposition des entreprises LUSS ne veut pas que des cadeaux fiscaux soient faits aux actionnaires

Berne (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) rejette les bases de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises proposées par le Conseil fédéral. On ne comprend pas pourquoi les revenus provenant de dividendes seraient moins imposés que les salaires ou les rentes. En outre, imposer moins les dividendes, comme on l'envisage, n'aura absolument aucune incidence positive sur l'économie. Au contraire, l'allègement de la charge supportée par les actionnaires au chapitre de l'imposition des dividendes provoquera tôt ou tard, en raison de la baisse des recettes qu'elle entraînera, une augmentation de la TVA ou/et devra être compensée par un relèvement de l'impôt sur le revenu.

Ainsi, la réforme de l'imposition des entreprises va rendre encore plus inégalitaire qu'à ce jour le traitement fiscal du revenu du travail et du revenu du capital. Pour les travailleuses et les travailleurs de ce pays, que l'on introduise un nouveau certificat de salaire destiné à saisir fiscalement chaque franc et chaque avantage reçu quand, simultanément, des millions de francs d'impôt sont offerts aux actionnaires, est un affront.

Ewald Ackermann (031-377 01 09), Service de l'information de LUSS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100485427> abgerufen werden.